

Avis simplifié

Département de Seine-et-Marne

Date limite de réponse : 01 septembre 2026 à 12:00

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Seine-et-Marne
Ville : MELUN CEDEX
Code Postal : 77010

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=942224&orgAcronyme=g3h>
Identifiant interne de la consultation : 2026-DAP043
Nom du contact : DAPAJ
Adresse mail du contact : zohre.ekinci@departement77.fr
No téléphone du contact : +33 164145151

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée < 90 k EUR HT
Condition de participations :
Technique d'achat :
Date et heure limites de réception des plis : 01 septembre 2026 à 12:00
Délai de validité des offres : 3 mois

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : CONCEPTION ET REALISATION DU VOLET INTERPRETATION DANS LE CADRE DU PROJET DE VALORISATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) « MARAIS DU LUTIN »
Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet : l'étude et la réalisation du volet interprétation pour l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « le marais du Lutin ». Celui-ci vient en complément du projet d'aménagement du site qui est déjà dans une phase opérationnelle (DCE en cours). On entend par étude et réalisation, l'ensemble des étapes menées dans le cadre d'une démarche complète d'interprétation précédant la commande en fournitures et travaux (ex. fourniture et pose de panneaux). Elle comprend la prise en compte du projet d'aménagement, l'inventaire des ressources et analyse, le choix d'un scénario de visite, le développement d'un projet détaillé et la conception des fichiers ou médias prêts pour fabrication/impression (niveau BAT pour impression ou DCE pour les plans).
Type de marché : Marché
Consultation alloti : Non
Lieu principal d'exécution du marché : 77
Durée du marché (en mois) : 24

Section 5 : Critères d'attribution

1- Le Prix, noté sur 60 points, jugé au regard du montant total en euro TTC de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) et du montant total en euro TTC du devis quantitatif estimatif (DQE).
2- La Valeur technique de l'offre, notée sur 40 points, jugée au regard des éléments fournis dans la note technique en fonction des critères d'évaluation détaillés dans le Règlement de la consultation.